

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°6 DU 26 JUIN 2017

20 membres présents. Le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 18h00

Désignation du secrétaire de séance : M. POINAS élu représentant des parents d'élèves FCPE

Mme CHARNAY DUFOURT, principale du collège demande d'ajouter trois questions à l'ordre du jour :

1. Modification des horaires du collège dès la prochaine rentrée
2. Approbation d'un projet de voyage en Espagne
3. Approbation d'un projet de voyage à Berlin

Approbation de l'ordre du jour

Vote à l'unanimité des présents. 20 POUR

Arrivée de M. FANGET et retour de M. CHARROIN
Approbation du compte rendu du C.A du 10 avril 2017

Vote à l'unanimité des présents. 22 POUR

I – Questions pédagogiques :

1 - Les effectifs atteindront le chiffre de 666 élèves environ à la rentrée prochaine. L'effectif moyen par classe sera de 27.

Il y aura 185 élèves de 6^{ème} répartis en 7 classes

Il y aura 166 élèves de 5^{ème} répartis en 6 classes

Il y aura 153 élèves de 4^{ème} répartis en 6 classes

Il y aura 162 élèves de 3^{ème} répartis en 6 classes

Deux divisions de plus seront ouvertes : l'une en 6^{ème}, l'autre en 3^{ème}

Des interrogations se posent quant à la réouverture des classes bilangues, elle sera effective à la rentrée 2018.

3 postes ont été créés : Anglais, mathématiques et EPS.

Le poste d'allemand est fragile : en effet, en 5^{ème}, cette année, seuls 8 élèves ont choisi allemand.

Pour consolider l'allemand au sein du collège et pour espérer ouvrir à nouveau la classe bilangue à la rentrée 2018, des actions devront être menées et en direction des élèves de CM2 et également pour les classes de 6^{ème}.

Une motion des professeurs allant dans le même sens a été proposée et lue par MME MARTIN, professeur.

Vote pour : 20. 3 personnes ne prennent pas part au vote.

2 – Organisation pédagogique du collège à la rentrée

Pour l'AP, l'organisation restera identique à celle présentée au C.A de février.

Assouplissement des règles de mise en place des EPI :

Les thèmes et le nombre d'EPI sont désormais à l'appréciation des établissements.

Latin : En 5^{ème} l'option réapparaît, 2h en 4^{ème} et 2h en 3^{ème}.

Intervention de MME PONCET, professeur : 32 élèves feront choisir l'option latin en 5^{ème} l'an prochain, ce qui entraînera la création de deux groupes.

3 – Le bilan de Conseil de vie collégienne est proposé. MME MOREL, CPE expose un bilan mitigé compte tenu du nombre d'actions proposées plus faible que l'année dernière. Madame la principale insiste sur l'investissement nécessaire d'adultes pour encadrer le CVC : professeurs, parents.

4 – Bilan CESC :

D'importantes actions ont été menées grâce à l'investissement remarquable de Mme VISIER, infirmière, Mme PYLEYRE, assistante sociale et Mme MOREL, CPE.

Madame la principale souhaite que l'axe 3, qui concerne les liens avec les familles apparaisse dans le bilan de l'an prochain : les parents devront être plus mobilisés.

Arrivée de Madame CHALVET, personnalité qualifiée. 23 votants.

5- Utilisation des fonds sociaux du collège

Au 26 Juin, 2811.30 euros ont été utilisés. Il reste 3804.69 euros.

6 – Orientation des 3^{èmes}

Environ 77% des élèves demandent une 2^{de} générale et technologique.

Les autres s'orientent vers la voie professionnelle, CAP ou bac professionnel.

4 élèves partiront en apprentissage

Remarque : En voie professionnelle, on note beaucoup d'inscriptions dans les établissements privés, sans doute au vu des délais d'inscription dans les établissements publics.

7. Rapport d'activité du CDI

Madame LIEBERMANN, professeure documentaliste a rédigé un rapport d'activité. Ce rapport est mis à la connaissance de l'ensemble du Conseil d'administration.

Question 1) ajoutée à l'ordre du jour :

Modification des horaires du collège dès la prochaine rentrée

A compter de la rentrée 2017, toutes les classes termineront la semaine de cours le vendredi à 16h.

Le Conseil Départemental a donné son accord pour mettre en place des transports scolaires dès 16h au lieu de 17h les vendredis.

Approbation à l'unanimité des 23 personnes présentes
--

Question 2) ajoutée à l'ordre du jour :

Approbation d'un projet pédagogique de voyage en Espagne.

Il est proposé un voyage en Espagne pour deux classes de 3^{ème} dans l'année scolaire. Les professeurs d'espagnol souhaitent que ce voyage se déroule dans le pays basque espagnol.

Approbation à l'unanimité des 23 personnes présentes

Question 3) ajoutée à l'ordre du jour :

Approbation d'un projet de voyage en Allemagne.

L'établissement propose un voyage à Berlin pour les élèves germanistes de 3^{ème} en association avec le collège de Saint - Galmier.

Approbation à l'unanimité.

Vote POUR : 23

II – Questions financières :

1- : Prestations d'accueil du 04/07/2017 pour un tarif de 6€ par personne.

M. POINAS rappelle que l'établissement a indiqué au CA précédent que les recettes des locations seraient utilisées pour le transport des élèves lors de sorties.

Approbation à l'unanimité des 23 personnes présentes

2- Prestations d'accueil (location de la salle et café) du 16/11/2017 pour un tarif de 170€ destinée au Centre de Gestion 42.

Approbation à l'unanimité des 23 personnes présentes.

3 - Approbation à l'unanimité des 23 personnes présentes pour rejoindre le groupement d'achat des transports scolaires de la Communauté de Communes Forez Est pour la nouvelle année scolaire. Cette convention multipartite regroupe plusieurs établissements scolaires.

Approbation à l'unanimité des 23 personnes présentes.

4 – Un prélèvement dans les fonds de réserves de l'établissement est proposé pour affecter un budget supplémentaire en AP et ALO à hauteur de 9 200€. 5 700€ sont affectés au service Activités Pédagogiques et 3 500€ pour le service Administration et logistique.

Approbation à l'unanimité des 23 personnes présentes.

5 – Don de 1 000€ versés par erreur à l'établissement, initialement destinés à l'association sportive du collège. 500 € sont également versés à l'association sportive du collège afin de réduire les coûts du voyage en Ardèche de juin 2017.

Approbation à l'unanimité des 23 personnes présentes.

6 – Une décision budgétaire modificative 33 affectation de ressources est proposée au Conseil d'Administration en raison de deux subventions à répartir.

La première, pour un montant de 19 572 € est destinée à couvrir une partie du renouvellement des manuels scolaires.

La seconde, dotation globalisée d'un montant de 4 887 €, est répartie ainsi : 2 270.40 € sont affectés pour l'achat de carnets de correspondance, 1 300€ pour les droits de reprographie et 1 316.60 € pour compléter l'achat de manuels scolaires.

Approbation à l'unanimité des 23 personnes présentes.

7- Les tarifs de la restauration sont soumis au conseil d'administration. La FCPE remarque que le montant de 6,50 € pour un repas pour les personnes extérieures à l'établissement n'est peut-être pas assez élevé. Le coût d'un repas dans l'établissement étant inférieur à ce montant, les parents FCPE se ravissent. Après échange, il est décidé de maintenir les montants actuellement en vigueur dans l'établissement pour le prochain exercice budgétaire de l'année 2018. Pour rappel, les agents de catégorie A et B dont l'indice est supérieur à 445 sont à 4.75 €, ceux dont l'indice est inférieur à 445 sont à 4.30 €. Les catégories C (agents, personnels AED et CUI , et personnels administratifs) sont à 2.80 €. Les hôtes extérieurs à l'établissement sont au tarif unitaire de 6.50 € pour un repas sans café et 7.50 € avec café.

Approbation à l'unanimité des 23 personnes présentes.

8- Le conseil d'administration autorise l'établissement à adhérer aux PEP 42 pour la nouvelle année scolaire pour la somme de 175 € (7 classes à 25€) .

Approbation à l'unanimité des 23 personnes présentes.

Monsieur DARDOUILLET, élu, arrive dans la salle.

Madame CHARNAY-DUFOURT, principale, demande à Monsieur DARDOUILLET l'état d'avancement des travaux demandés par l'établissement, et notamment un point sur la réfection de la pelouse dans l'aire de jeux qui représente un risque de blessures pour les élèves. Un représentant des enseignants précise également que la température des salles de classe est supérieure à 30 °, ce qui n'est pas normal. Madame CHARNAY-DUFOURT, principale, invite monsieur DARDOUILLET à faire le point des problèmes non résolus depuis l'ouverture du collège.

La séance est terminée à 19h15

Le secrétaire de séance

